

Catégorie	Filières éligibles	Investissements éligibles	Commentaire	Plafonds de dépenses éligibles
1- Récupération eau de pluie filière végétale	Filières végétales	Récupération eau de pluie filière végétale	<p>Sous réserve du calcul du volume de stockage nécessaire pour limiter voire supprimer les prélèvements en période critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude et maîtrise d'œuvre associée dont calcul des volumes d'eau économisés et/ou substitués ; - Equipements de récupération et de stockage des eaux de pluies des surfaces imperméabilisées et/ou des eaux de drainage (en serres) comprenant : gouttières, canalisations, cuves, terrassement, citerne souples ou bâche d'étanchéification (géomembranes), système de filtration, pompes ; - Equipements de désinfection et de recyclage des eaux récupérées ; - Equipements de comptage des volumes d'eau par atelier : compteurs d'eau, vannes de coupure, pressiomètre, pompes etc. <p>Si récupération des eaux de drainage, justifier de la présence d'équipements de désinfection et de recyclage des eaux récupérées.</p> <p>Réserve incendie non éligible.</p>	60 000 €
2- Récupération eau de pluie filière animale	Filières animales	Récupération eau de pluie filière animale	<p>Sous réserve du calcul du volume de stockage nécessaire pour limiter voire supprimer les prélèvements en période critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude et maîtrise d'œuvre associée dont calcul des volumes d'eau économisés et/ou substitués, - Equipements de récupération et de stockage des eaux de pluies des surfaces imperméabilisées et/ou des eaux de drainage (en serres) comprenant : gouttières, canalisations, cuves, terrassement, citerne souples ou bâche d'étanchéification (géomembranes), système de filtration, pompes. - Equipements de désinfection et de recyclage des eaux récupérées; - Equipements de comptage des volumes d'eau par atelier : compteurs d'eau, vannes de coupure, pressiomètre, pompes etc. <p>Réserve incendie non éligible.</p>	60 000 €
3- Désherbage mécanique et lutte biologique	Toutes filières	Déchargeonneuse		12 000 €
	Toutes filières	Bineuse	Mécanique, automatisée, autoguidée, interrang, à guidage optique, bineuse buteuse...	20 000 €
	Toutes filières	Bineuse avec système RTK incorporé		36 000 €
	Toutes filières	Herse étrille		20 000 €
	Toutes filières	Roto étrille		16 000 €
	Toutes filières	Matériel de destruction des couverts végétaux	Rouleau à lames	7 000 €
	Toutes filières	Matériel de lutte thermique		8 000 €
	Toutes filières	Ecimeuse		6 000 €
	Toutes filières	Houe rotative		18 000 €
	Toutes filières	Caméra et joystick guidage de bineuse		36 000 €
	Filières végétales	Pailleuse mulcheuse		13 000 €
	Arboriculture	Matériel de désherbage et de broyage inter rang		6 000 €
	Arboriculture	Matériel d'éclaircissage mécanique		6 000 €
	Toutes filières	Robot autonome		30 000 €
	Toutes filières	Efface traces		6 000 €
	Filières végétales	Rouleau anti érosif		6 000 €
	Filières végétales	Barbutteuse	Pour réaliser des mini barrages entre les rangs de cultures dans les cultures légumières buttées	6 000 €
	Filières végétales	Robot UV anti-oïdium		6 000 €
	Filières végétales	Matériel lutte biologique	Filets tissés anti insectes proof et matériel associé	6 000 €
4- Dépenses immaterielles	Toutes filières	Dépenses immaterielles, frais généraux	Eligible uniquement en lien avec le reste du projet, non éligible seul. Dans la limite de 10% des dépenses présentées.	10% des dépenses totales